

ÉTAT DES LIEUX - BOX DE PARKING

Entrée OU Sortie

L'état des lieux doit être établi de façon contradictoire entre les deux parties lors de la remise des clés au locataire et lors de leur restitution en fin de bail, conformément à l'article 3 de la Loi n°89-462 du 6 juillet 1989.

Date d'entrée : ___ / ___ / ___

Date de sortie : ___ / ___ / ___

Il fait partie du contrat de location, dont il ne peut être dissocié. Il est possible et recommandé de le compléter avec des photos signées des deux parties.

LES LOCAUX

Type : Simple Double _____

Surface : _____ m²

Adresse : _____

LE BAILLEUR (OU MANDATAIRE)

Civilité : M Mme Mlle

Prénom et nom :

Adresse : _____

LE(S) PRENEUR(S)

Civilité : M Mme Mlle

Prénom et nom :

Adresse :

Paraphes :

CLÉS

Type clé	Nombre	Date de remise	Commentaire

BIPS

Type bip	Nombre	Date de remise	Commentaire

Autres commentaires

Paraphes :

ÉQUIPEMENTS, AMÉNAGEMENTS, DIVERS

Élément	Très bon état	Bon état	Etat moyen	Mauvais état	Commentaire
Murs					
Sol					
Plafond					
Boîte aux lettres					
Installation électrique, éclairage					
Porte					
Mécanisme de fermeture					
Autres					

Autres commentaires

AUTRES COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Dans la partie commentaire des rubriques précédentes, vous pouvez préciser les dommages existants à signaler et des détails sur chaque élément.

Paraphes :

SIGNATURE DES PARTIES

Fait à _____, le _____, en _____ exemplaires originaux,
chaque partie reconnaissant en avoir reçu un.

LE BAILLEUR

Renseigner le prénom, le nom ou la dénomination sociale,
la mention « certifié exact » et signer :

LE(S) LOCATAIRES(S)

Renseigner le prénom, le nom, la mention « certifié exact » et signer :

OBSERVATIONS ET RESERVES EVENTUELLES DU LOCATAIRE

Paraphes :